

Le mot du Président

Chers Locataires,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à travers les pages de notre journal des locataires. En cette période de changement et de renouveau, je souhaite mettre en lumière quelques aspects essentiels de MAH.

Tout d'abord, je suis ravi de vous informer des progrès réalisés dans notre engagement en faveur de l'environnement et de l'économie d'énergie. Les travaux entrepris dans ce domaine sont le fruit de notre volonté collective de préserver notre planète pour les générations futures. Chaque action compte, et je vous encourage à continuer à soutenir ces efforts.

MAH met en place à partir du mois de septembre « MAH à votre écoute », des rencontres entre locataires et MAH qui seront une occasion précieuse de renforcer les liens et d'échanger sur l'actualité de votre résidence et de MAH. Ces moments d'échange et de convivialité contribuent à créer un environnement chaleureux et solidaire. Je vous encourage donc à participer activement à ces événements.

Enfin, la fête des voisins approche, et c'est avec enthousiasme que nous nous préparons à célébrer cette journée spéciale le 24 mai prochain, C'est l'occasion idéale de rencontrer de nouveaux visages, de tisser des liens amicaux et de partage avec vos voisins.

Ensemble, nous pouvons faire de notre résidence, un endroit encore plus agréable et accueillant. Je vous remercie pour votre implication et votre soutien constants.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro. Bien à vous.

Norbert Graves

Président Directeur Général
de Montélimar-Agglomération Habitat



M. SICOT Directeur Général Délégué - M. GRAVES Président Directeur Général

RÉFECTION DES TOITURES DE LA RÉSIDENCE OLIVIER DE SERRES : UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ



MAH s'engage dans un projet de réfection de ses toitures à La résidence Olivier de Serres, mettant en avant sa volonté de durabilité et d'amélioration du confort des résidents. Le projet vise à réduire l'empreinte environnementale de la résidence tout en assurant une meilleure isolation et une longévité accrue. De plus, des toitures en bon état garantissent un environnement intérieur sain, préservant ainsi le bien-être et la santé des habitants. **Les travaux débutés le 15 mars dernier devraient durer 5 mois.**

GARDEZ LES RONGEURS À DISTANCE CONSEILS DE PRÉVENTION

Maintenez une propreté rigoureuse : Les rongeurs sont attirés par la nourriture et les débris. Assurez-vous de nettoyer régulièrement votre cuisine et de stocker les aliments dans des contenants hermétiques.

Scellez les entrées potentielles : Inspectez votre maison à la recherche de trous, fissures ou autres ouvertures par lesquelles les rongeurs pourraient entrer

Entretenez votre jardin et vos extérieurs : Les rongeurs peuvent se cacher dans les buissons, les tas de bois ou les amas de feuilles mortes près de votre maison. Maintenez votre jardin bien entretenu et éloignez les piles de débris de votre domicile pour limiter les endroits où les rongeurs peuvent se cacher.

Utilisez des répulsifs naturels : Certaines plantes, comme la menthe poivrée et la lavande, ont des propriétés répulsives naturelles contre les rongeurs. Plantez-les autour de votre maison ou utilisez des huiles essentielles à base de ces plantes pour dissuader les rongeurs.

N'entrez pas les sacs d'ordures ménagères chez vous ou devant votre porte ! rien de tel pour attirer les rongeurs.

En suivant ces conseils simples mais efficaces, vous pouvez protéger votre foyer contre les rongeurs et maintenir un environnement propre et sûr pour vous et votre famille.

ESPACE LOCATAIRE, UN OUTIL POUR VOUS FACILITER LA VIE !

MAH vous accompagne à la création de votre Espace Locataire

Accompagnement à la création de votre espace locataire auprès de votre Responsable Territorial Immobilier :
06 08 25 58 09
mail : locatif@montelimar-agglomeration-habitat.fr

LES MOYENS DE PAIEMENTS EVOLUENT

Simplifiez vos paiements : Optez pour le prélèvement automatique !

Pour une gestion plus pratique et efficace des paiements, nous encourageons tous nos locataires à utiliser la méthode de paiement prélèvement automatique comme 77 % de nos locataires. Cette option offre non seulement une solution plus rapide, mais elle simplifie également le processus de suivi des transactions.

En optant pour la carte bleue via l'Espace Locataire ou le prélèvement automatique, vous contribuez à moderniser nos processus de paiement tout en bénéficiant d'une solution plus sécurisée et plus rapide.

Merci de votre coopération pour rendre notre système de paiement plus efficace et adapté aux besoins de chacun. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter votre RTI.



2024 PLUS D'AVIS D'ECHEANCE PAPIER !
100% NUMERIQUE

CRÉEZ VOTRE ESPACE LOCATAIRE DÈS MAINTENANT !

RAPIDE

SECURISÉ

GRATUIT

Accessible à tout moment sur ordinateur, tablette, téléphone...

A Partir du 19 mars 2024
Permanence sur rendez-vous
Le mardi de 13h30 à 14h30
(Physique ou téléphonique)

Vous devez disposer d'une adresse e-mail valide et accéder à votre messagerie lors du rendez-vous

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Rendez-vous sur www.montelimar-agglomeration-habitat.fr rubrique mon compte
- 2 Accédez à votre « espace locataire » en cliquant sur le lien. Renseignez votre n° **dossier facturation** et votre n° **dossier client**, (infos sur votre avis d'échéance)
- 3 Validez le lien reçu par mail.
- 4 Connectez-vous à votre « espace locataire »
Bienvenue !

Tous engagés pour préserver la nature



LES ENCOMBRANTS

"Préservez la propreté de notre quartier : Utilisez la déchèterie gratuitement !" Vivre dans un environnement propre et sain est l'affaire de tous, et cela commence par des actions simples mais significatives.

Un souci fréquent auquel MAH et ses gardiens sont confrontés est le dépôt d'encombrants au pied des containers, créant un impact négatif sur la qualité du cadre de vie.

Il est crucial de rappeler à chaque locataire, qu'il existe une solution gratuite et accessible : la déchèterie locale. Au lieu de déposer vos encombrants près des containers, prenez un court instant pour vous rendre à la déchèterie. Non seulement cela contribuera à maintenir la propreté de votre quartier, mais cela permettra également le recyclage approprié des objets encombrants.

La déchèterie offre un service gratuit et efficace pour se débarrasser de vos articles volumineux ou inutiles. C'est une démarche simple, respectueuse de l'environnement et bénéfique pour l'ensemble de la communauté. Ensemble, faisons le choix de la propreté et du respect de votre quartier en utilisant la déchèterie plutôt que de déposer vos encombrants de manière inappropriée. Merci de votre collaboration pour un environnement plus propre et plus agréable pour tous.

Attention !! ne déposez pas vos ordures/encombrants au pied des containers, car vous êtes passible d'une amende d'un montant de 1500 €. (Décret n°2020-1573 du 11 décembre 2020 - art. 8)

LES AÉRATEURS DE FENÊTRES, UNE VRAIE UTILITÉ !!!

Avec le froid, vous essayez de vous parer contre les entrées d'air, en bouchant les aérateurs au niveau des menuiseries. Vous prenez un risque sur votre santé, voire, sur votre vie. Lorsque vous avez une installation au gaz, il doit y avoir une aération naturelle : on appelle ça « une amenée d'air ». En cas d'obturation, les gaz ne sont pas évacués et vous respirez un air pollué.

Les aérateurs vont ainsi permettre :

- de renouveler l'air et l'oxygène à l'intérieur ;
- d'évacuer l'air vicié ;
- d'évacuer les odeurs et les polluants ;
- d'éliminer l'humidité ; d'éviter la condensation ;
- De faire des économies de chauffage, car il est plus difficile de chauffer un air vicié.

Les aérateurs vont également prévenir les problèmes de moisissures et favoriser le renouvellement de l'air intérieur. Pensez à les nettoyer régulièrement.

CARTE DÉCHETTERIE :

Cinq déchetteries sont à la disposition des habitants et des professionnels de l'agglomération, pour toute visite et dépôt, une carte d'accès est obligatoire. **La carte de déchèterie est gratuite !** **Vous pouvez effectuer votre demande en ligne** sur <https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/dechets/les-dechetteries> ou à Montélimar Agglomération, Maison des Services Publics, 1 avenue Saint Martin à Montélimar 04 75 00 64 41



LE PRINTEMPS ARRIVE ! J'ENTRETIENS MON JARDIN

ENTRETIEN DES HAIES ET ESPACES VERTS

La taille des haies et la tonte de la pelouse de vos jardins sont considérées comme de l'entretien courant **à la charge du locataire**. La distance entre les plantations et le grillage doit être au minimum de 0,60 m et la hauteur maximale de 2m. Vos déchets verts doivent être déposés dans l'une des cinq déchetteries intercommunales de l'Agglomération de Montélimar à l'aide de votre carte d'accès gratuite. **Attention de ne pas encombrer les containers de déchets ménagers qui ne sont pas prévus à cet effet. Pensez également à évacuer vos encombrants à la déchetterie !**



LES FORMATIONS « JARDIN NATUREL » à MAH



MAH est ravie d'annoncer le lancement de nos nouveaux ateliers "Jardin Naturel", dispensés par Christophe BICHON.

Ces ateliers offrent aux locataires-jardiniers, une expérience pratique pour créer et entretenir leur « Jardin partagé » respectueux de l'environnement. En intégrant des pratiques durables telles que le compostage, la permaculture et l'utilisation de techniques respectueuses de la biodiversité. **Nos ateliers visent à promouvoir une approche écoresponsable du jardinage.** En plus de favoriser la connexion avec la nature, les Ateliers "Jardin Naturel" contribuent activement à notre engagement envers la RSE en encourageant des pratiques respectueuses de l'environnement. **Des ateliers où la bonne humeur et la convivialité sont au rendez-vous.**

TRI À LA SOURCE COMPOSTAGE

MAH compte 5 aires de compostage sur son patrimoine: « Bavière », « Le Petit Nice », « Le Clos du Jardinier », « La Nitrière » et « Les Glycines ». Nous remercions les locataires pour leur participation pour la revalorisation des biodéchets ainsi que les « référents de site », en charge de l'entretien. Cette année, MAH a le projet de mettre en place deux nouvelles aires de compostage au sein de son patrimoine, avec la participation des locataires. Vous avez un jardin ? Nous vous encourageons à vous équiper d'un composteur. Le compost produit sera un engrais très riche pour vos plantations.

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Depuis plusieurs années, Montélimar-Agglomération, en partenariat avec le SYPP, proposait des composteurs individuels à tarif préférentiel. Cette opération, a été temporairement stoppée, mais reprendra fin du premier semestre 2024 par Montélimar-Agglomération.

Le composteur individuel en bois sera en effet vendu (avec le bioseau) par l'agglomération au tarif préférentiel de 30 €. Une initiation aux bonnes pratiques d'utilisation et au montage de ce composteur sera dispensée lors de sa remise. Si vous êtes intéressés, vous pouvez remplir le formulaire via le site internet :

<https://www.montelimar-agglomeration.fr/vie-quotidienne/dechets-le-compost> ou contacter l'Agglomération pour plus d'informations.

Vous serez inscrit sur la liste d'attente et vous serez informé de la reprise de l'opération et des modalités de réservation des composteurs individuels.

L'ATELIER FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS AVEC LE CEDER : UNE INITIATIVE ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Dans une époque où la durabilité et la préservation de l'environnement sont devenues des priorités, les initiatives visant à réduire notre empreinte écologique sont accueillies avec enthousiasme. Le 11 avril dernier, Les locataires de MAH ont eu l'opportunité de participer à un atelier de fabrication de produits ménagers écologiques et économiques, organisé en collaboration avec le CEDER.

Cet atelier, qui s'est déroulé dans un esprit de convivialité et de partage, a permis aux participants de découvrir les nombreux avantages des produits ménagers faits maison. En utilisant des ingrédients simples et facilement accessibles, tels que le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude et les huiles essentielles, les locataires ont appris à confectionner des nettoyants polyvalents.

L'un des principaux points forts de cet atelier était son accent sur l'économie. En fabriquant leurs propres produits ménagers, les participants vont non seulement réduire leur dépendance à l'égard des articles commerciaux souvent coûteux, mais ils contribuent également à diminuer la quantité de déchets plastiques et chimiques générés par ces produits.

MAH remercie l'ensemble des participants pour leur implication.

Pour nous joindre :

ACCUEIL DU PUBLIC

Accueil physique :

Matin : du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h30

vendredi 8h15 à 12h00

Après-midi (uniquement sur rendez-vous) :

du lundi au jeudi : de 13h30 à 16h30 - vendredi : fermé

Accueil téléphonique : 04 75 01 69 80

Matin : du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h30,

vendredi 8h15 à 12h00

Après-midi : du lundi au jeudi : de 13h30 à 16h30

Vendredi : fermé

Réclamation technique :

numéro vert 0800 300 666

gratuit fixes et portables

Aux heures d'ouverture de MAH

Astreinte technique 06 71 27 91 78 - 24h/24 - 7j/7

Attention : numéro réservé aux urgences

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr

Montélimar-Agglomération Habitat

Tour H - 3 place Clemenceau - CS 40293

26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Norbert Graves

Rédaction : Lynda Tomas

services de Montélimar - Agglomération Habitat

Photos : Lynda Tomas

PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar

Papier recyclé - ISSN : 2801-1597 - Tirage 2000 ex

Périodique

LA FÊTE DES VOISINS

Rendez-vous le vendredi 24 mai 2024 ! Un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins et pour développer la convivialité et la solidarité de proximité. MAH et ses équipes se feront un plaisir de venir vous rencontrer et partager un moment avec vous avec une petite surprise !

Vous aussi vous voulez partager un moment convivial et de bonne humeur avec vos voisins ? Inscrivez-vous en complétant le bulletin de participation ci-après et renvoyez-le avant le 15 mai 2024.

Cette année, MAH est de nouveau partenaire du Centre Social Colucci.

Venez passer un bon moment lors du concert avec « RADIO MICHELINE » organisé sur la place Clemenceau et participer le matin à l'atelier « Cuisine sans cuisson », dispensé par le CEDER.

(infos et inscriptions auprès de Mme Tomas au 06 72 96 08 28)



**Bulletin d'inscription à remplir
et à nous renvoyer avant le 15 mai 2024
à l'adresse suivante :**

**MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION HABITAT
3 PLACE GEORGESCLEMENCEAU - CS 40293
26207 MONTÉLIMAR CEDEX**

Nom

Prénom

Adresse

Résidence

N° de Tél

Descriptif de votre projet : (1 référent par résidence).

.....

.....

.....

Nombre de personnes (4 minimum) :

La photo de votre événement sera partagée sur nos réseaux Sociaux ainsi que sur le prochain journal des locataires !

Inscriptions & renseignements :

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr / Mme TOMAS 06 72 96 08 28